

Le mariage précoce : un vecteur de reproduction sociale au Maroc ?

Claire RICARD

Université Clermont Auvergne, CNRS, IRD, CERDI, F-63000 Clermont-Ferrand, France

Université Hassan II, Equipe de recherche en économétrie appliquée, Casablanca, Maroc

Mars 2019

Abstract

Grâce aux données de l'enquête Moroccan Household and Youth Survey menée par la Banque Mondiale en 2009-2010, nous isolons l'effet du mariage précoce de la mère sur la probabilité que ses enfants soient scolarisés. L'effet du mariage précoce de la mère sur l'investissement en capital humain de ses enfants peut être ambigu. On peut d'un côté penser que les parents reproduisent les schémas culturels qu'ils ont connus. D'un autre côté, on peut imaginer que les mères qui ont souffert des inégalités de genre et d'un manque d'instruction souhaitent un meilleur avenir à leurs enfants. L'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des enfants passent par plusieurs canaux, notamment celui de l'éducation de la mère et celui de son pouvoir de décision au sein du ménage. En effet, les femmes qui sont mariées avant leur majorité sont moins instruites et sont moins indépendantes dans leurs choix. Or, l'instruction de la mère et son pouvoir de décision influencent la scolarisation des enfants. C'est pourquoi, il faut tenir compte de ces différents canaux lorsqu'on veut mesurer l'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation de ses enfants. En utilisant un modèle logit, on trouve que les mères qui ont été mariées avant leur majorité scolarisent davantage leurs filles et que cela ne se fait pas au détriment de leurs fils. Lorsqu'on isole l'effet du mariage précoce en ne nous concentrant que sur les mères qui n'ont jamais été à l'école puis sur celles qui n'ont pris aucune décision concernant leur mariage et enfin sur celles qui ne décident pas elles-mêmes de se présenter sur le marché du travail, on trouve que l'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des enfants transite par ses caractéristiques avant son mariage (niveau d'instruction et choix de l'âge au mariage et de l'époux) mais pas par son pouvoir de décision au sein du ménage qu'elle a construit après s'être mariée.

1. Introduction

Le Nouveau Code de la Famille (Moudawana) est entré en vigueur au Maroc le 6 février 2004. Il est présenté comme une loi respectant les principes de l'islam malékite¹ tout en étant promoteur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ainsi, le nouveau Code de la Famille facilite les demandes de divorce émanant des épouses, limite le droit à la polygamie et, surtout, interdit les mariages de

¹ D'après Thoraval, l'école Malékite est l'une des quatre écoles de jurisprudence de l'islam sunnite (fidèle à la sunna, c'est-à-dire les enseignements, dires, faits et gestes du prophète Mahomet). Le droit serait fondé sur l'opinion personnelle et le raisonnement par analogie, plutôt que sur les hadiths (parole du prophète, transmises par ses compagnons).

jeunes filles avant 18 ans. L'ancien Code de la Famille fixait l'âge au mariage à 15 ans pour les filles et à 18 ans pour les garçons.

Nous considérerons donc ici comme « mariages précoces », les mariages ayant été célébrés alors que l'épouse n'avait pas encore atteint l'âge de 18 ans.

D'après l'OFPPRA (2017), en 2004 le taux de prévalence des mariages précoces était de 7,75% contre 11,47% en 2013. Le nombre de mariages précoces rapporté au nombre de mariages enregistrés a donc augmenté après qu'ils aient été interdits. D'après l'OFPPRA (2017), 99% des demandes de mariages de mineures concernent des jeunes filles.

Il existe plusieurs explications à la persistance du phénomène. Tout d'abord, l'article 20 de la Moudawana permet aux juges d'autoriser le mariage d'un ou une mineur(e) s'il estime qu'il est dans son intérêt de se marier si jeune. Ensuite, l'article 16 de la Moudawana permet aux Marocains de faire reconnaître un mariage coutumier célébré au maximum 14 ans avant la demande d'enregistrement. Or, d'après l'OFPPRA (2017), 25% des femmes concernées par la reconnaissance de mariage avaient entre 10 et 15 ans au moment de la conclusion de leur mariage et 46% étaient mineures.

Les femmes mariées avant leur majorité peuvent reproduire les schémas culturels qu'elles ont connu et ainsi investir relativement moins dans l'éducation de leurs enfants, notamment de leurs filles. D'un autre côté, les femmes qui ont pu être privée d'instruction à cause de leur mariage peuvent être plus sensibilisées à l'importance de la scolarisation de leurs enfants par les politiques éducatives opérées par le gouvernement marocain. L'effet du mariage précoce de la mère sur la probabilité que leur enfant soit scolarisé est donc incertain.

D'après Sekhri & Debnath (2014), le mariage précoce de la mère a un effet ambigu sur l'instruction des enfants car il passe par deux canaux potentiellement contradictoires : « l'effet ressource » et « l'effet maturité ». L'effet ressource repose sur l'hypothèse que les femmes les plus jeunes se marient aux hommes les plus riches. Le ménage du couple aura alors davantage de ressources à consacrer à l'éducation des enfants. L'effet maturité passe par le niveau d'éducation et le pouvoir de décision plus importants des femmes qui ont été mariées plus tard. Les femmes mariées jeunes auraient moins d'influence dans les décisions du ménage du fait de leur plus faible niveau d'instruction et des préférences des hommes qui épousent les femmes plus jeunes car plus dociles (Goody, 1990).

En s'appuyant sur les travaux de Chari, Heath, Maertens, & Fatima (2017), nous essayons d'isoler l'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des enfants en contrôlant les canaux par lesquels l'effet pourrait transiter. Le premier canal est celui de l'éducation de la mère. Le second est celui de la rencontre du père et de la mère sur le marché du mariage. L'idée est que les femmes qui se marient avant d'avoir 18 ans ont des caractéristiques bien spécifiques avant de se marier (un plus faible niveau d'instruction) et après s'être mariée (leur mari peut être différent des hommes qui épousent des femmes adultes et il peut leur accorder moins de pouvoir de décision). Or ces différentes caractéristiques ont à leur tour un effet sur la scolarisation des parents.

Pour isoler l'effet du mariage précoce de la mère sur la probabilité que ses enfants soient scolarisés, nous utilisons les données de l'enquête MHYS (Moroccan Household and Youth Survey) menée par la Banque Mondiale entre décembre 2009 et mars 2010. 2000 ménages marocains représentatifs² ont

² Les ménages enquêtés ont été tirés du recensement général de la population de 2004. Le nombre de ménages a été déterminé par la désagrégation du Maroc en unités primaires d'environ 600 ménages. 125 unités primaires ont ensuite été aléatoirement sélectionnées, 75 en milieu rural, 49 en zone urbaine. Dans chacune de ces zones, 16 ménages étaient aussi tirés aléatoirement. ([MHYS 2009-10, Basic Information Document](#))

notamment été interrogés quant aux caractéristiques démographiques et éducatives de leurs membres. Par ailleurs, un questionnaire supplémentaire a été administré à 2 883 jeunes de 15 à 29 ans issus des ménages enquêtés. Ce questionnaire s'intéresse plus en détails au rapport des jeunes face à l'emploi, l'éducation, l'argent, l'utilisation de services publics et la famille. Surtout, un module entier concerne la prise de décision des femmes de 15 à 49 ans. On sait notamment qui a choisi l'âge auquel elles se sont mariées, qui serait leur époux et qui décide si elles peuvent se présenter ou non sur le marché du travail³. Ces variables ont un intérêt tout particulier pour notre analyse car l'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des enfants passe notamment par le pouvoir de décision de la mère au sein du ménage.

Grâce aux données MHYS, nous allons donc essayer de voir si les mères mariées avant leur majorité scolarisent plus ou moins leurs enfants et si cet effet est différent en fonction du genre de l'enfant.

La suite de l'article est structurée ainsi. La section 2 décrit plus en détails les canaux par lesquels peut transiter l'effet du mariage précoce sur la scolarisation des enfants. La section 3 présente le modèle utilisé et nos résultats. La section 4 teste la robustesse de nos travaux. Enfin, la section 5 conclue.

2. Les canaux de transmission du mariage précoce de la mère sur l'investissement en capital humain des enfants

Les mères qui ont été mariées avant leur majorité peuvent considérer qu'il est normal pour une jeune fille d'être mariée si jeune et perpétuer la tradition du mariage de mineure avec leurs filles. Elles peuvent aussi souffrir des effets pervers du mariage précoce et vouloir éviter à leurs enfants de subir les mêmes risques en reculant leur âge au mariage via l'instruction. Des études ont montré que le mariage précoce est corrélé à une moins bonne santé, un moindre niveau d'éducation (Field and Ambrus, 2008), moins de participation au marché du travail, davantage de mortalité infantile pour les enfants issus de ce mariage et moins de participation dans les prises de décision du ménage (Parson et al., 2015 ; Jensen et Thornton, 2008 ; UNFPA, 2012 ; Unicef, 2001) pour les femmes mariées alors qu'elles étaient mineures. Tous ces phénomènes peuvent aussi avoir un effet sur l'éducation des enfants.

2.1 Opinion des femmes mariées précoces sur l'instruction et les inégalités de genre

Sekhri & Debnath (2014) trouvent que retarder l'âge au mariage de la mère améliore les performances scolaires des enfants en Inde. Dans le même contexte, Chari, Heath, Maertens, & Fatima (2017) trouvent que les enfants dont la mère a été mariée plus tard sont plus instruits et en meilleure santé. Notamment, retarder d'un an le mariage de la mère augmenterait de 3,1% la probabilité que l'enfant soit actuellement scolarisé. Cet effet ne dépend pas du genre de l'enfant. Les données MHYS indiquent que 81,22% des enfants de 6 à 15 ans dont la mère a été mariée adulte sont actuellement scolarisés contre 78,94% des enfants de 6 à 15 ans dont la mère a été mariée avant ses 18 ans.

Selon Asadullah & Wahhaj (2017), au Bangladesh, les femmes qui ont été mariées avant d'être adultes ont plus souvent des opinions qui vont à l'encontre de l'égalité des genres. Par exemple, elles sont plus souvent d'accord avec le fait que « les garçons ont besoin d'être davantage nourris que les filles pour

³ Household Questionnaire, Section 10

être forts et en bonne santé » ou encore que « les enfants des femmes qui travaillent souffrent d'un manque d'attention de la part de leur mère ».

Le questionnaire MHYS administré aux jeunes de 15 à 29 ans comprend des questions sur les rôles attribués aux individus d'un ménage en fonction de leur genre⁴ : qui prépare le plus souvent les repas, qui fait le plus le ménage, les courses, qui étudie le plus, qui travaille à l'extérieur, qui s'occupe du soin dispensé aux autres membres du ménage (personnes âgées et enfants) et enfin qui est en charge du bricolage. Les enquêteurs de MHYS ont aussi demandé aux individus qui ils aimeraient voir en charge des tâches cités plus haut à l'avenir : les hommes, les femmes ou les deux⁵. On peut donc avoir un aperçu des opinions des individus quant aux normes sociales.

Lorsqu'on compare les réponses des hommes et des femmes, on ne trouve pas de différence de perception dans les rôles attribués à chacun. Tous affirment que la préparation des repas, le ménage et les soins aux personnes âgées et aux enfants sont des tâches qui incombent aux femmes tandis que les hommes sont en charge du travail à l'extérieur, des achats et du bricolage. Les études ne sont pas considérées comme étant plus importantes pour les hommes ou pour les femmes.

Les réponses sont assez conservatrices et ce quel que soit le genre du répondant, hormis en ce qui concerne les repas que les hommes aimeraient davantage prendre en charge (18,93% des hommes aimeraient que les hommes et les femmes préparent les repas contre 16,05% des femmes). Les femmes quant à elles souhaiteraient davantage d'égalité en ce qui concerne le travail en dehors du foyer. Plus de la moitié (58,93%) des femmes aimeraient que les hommes et les femmes travaillent à l'extérieur du ménage pour 48,64% des hommes.

Lorsque l'on s'intéresse aux ménages dans lesquels vit au moins une femme mariée avant sa majorité, on trouve qu'ils sont plus inégalitaires que les autres, hormis en ce qui concerne le nettoyage. On trouve aussi que les mariées précoces sont plus conservatrices que les autres sauf en ce qui concerne les études. Par exemple, les femmes qui n'ont pas été mariées quand elles étaient mineures aimeraient mieux que les hommes et les femmes puissent se présenter sur le marché du travail (61,58%) alors que la majeure partie des mariées précoces considère que c'est aux hommes de travailler en dehors du foyer (65,91%). Cependant, 82,56% des femmes mariées avant leurs 18 ans souhaiteraient que les hommes et les femmes aient un accès égal aux études contre 80,32% des autres femmes. On trouve d'ailleurs que les filles de 6 à 15 ans dont la mère a été mariée avant sa majorité sont davantage scolarisées que les filles dont la mère a été mariée plus tard : 79,04% contre 76,88%.

Les femmes qui ont été mariées avant leurs 18 ans semblent donc accorder plus d'importance à l'éducation des filles. Elles peuvent donc potentiellement scolariser davantage leurs filles. Cependant, les femmes qui ont été mariées avant leur majorité ont souvent des niveaux d'instruction plus faibles. Or, les mères qui ont un niveau d'instruction plus faible ont souvent tendance à moins scolariser leurs filles (Rosenzweig & Wolpin, 1994 ; Chevalier, 2004 ; Black & Devreux, 2011). L'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation de la fille peut donc être biaisé par son niveau d'éducation. Aussi, d'après Sekhri & Debnath (2014), les femmes qui se marient avant d'être majeures épousent des hommes significativement différents des femmes qui se marient adultes. Le ménage qu'elles fondent avec leur époux peut donc avoir des caractéristiques spécifiques et le pouvoir de décision qu'elles ont au sein de ce ménage peut aussi être différent de celui qu'ont les femmes qui se sont mariées plus tard.

⁴ Youth Questionnaire, section 11, questions 1A

⁵ Youth Questionnaire, section 11, questions 1B

2.2 Le canal de l'éducation

2.2.1 Mariage précoce et instruction

La littérature présente souvent le mariage comme une alternative à la scolarisation des filles (UNFPA, 2013 ; Wahhaj, 2015). Ainsi, les jeunes filles et leur famille arbitraient entre poursuivre leur scolarisation ou se marier (CERED; HCP, 2006). Cet arbitrage se fait en tenant compte du coût d'opportunité de rester célibataire (Wahhaj, 2015). Une loi qui interdit les mariages de mineures peut diminuer le coût d'opportunité de rester célibataire si les sanctions en cas de mariage précoce sont fortes. Cependant, il faut aussi que la scolarisation soit perçue comme rentable par les personnes concernées. Si les perspectives d'avenir des jeunes filles ne sont pas positivement influencées par leur niveau d'instruction, l'incitation pour se rendre à l'école est faible. Par exemple, si les femmes sont culturellement vouées à être femmes au foyer et/ou si le marché du travail leur est hostile, les individus peuvent ne pas percevoir l'éducation des filles comme nécessaire. Or, le taux de participation des femmes au marché du travail au Maroc est particulièrement faible (23,85% d'après les données MHYS) et les tâches ménagères leur incombent le plus souvent (d'après 91,74% des 15-29 ans, ce sont les femmes qui sont en charge du nettoyage dans leur ménage). Les femmes semblent vouées à s'occuper du foyer et nombreuses sont celles qui ont l'air d'accepter le rôle qui leur est attribué. En effet, 82,33% des femmes de 15 à 29 ans souhaiteraient que ce soit toujours les femmes qui s'occupent le plus du nettoyage à l'avenir. Ainsi, leur volonté, ou celles de leurs proches, d'investir dans leur éducation peut être limitée. Chacun peut souhaiter que la jeune fille occupe son rôle d'épouse puis de mère aussi tôt que possible pour que la période pendant laquelle elle est fertile, donc productive, soit plus longue (Wahhaj, 2015 ; CERED & HCP, 2006 ; Oppenheimer, 1988).

Cela peut expliquer pourquoi les femmes qui ont été mariées avant leur majorité sont moins instruites que les femmes qui se sont mariées plus tard. En effet, 91,35% des femmes mariées avant 18 ans n'ont pas complété le niveau primaire contre 65,26% pour les femmes qui se sont mariées plus tard.

Tableau 1 : Niveau d'instruction complété par les femmes qui ne sont plus scolarisées

	N'a pas complété le niveau primaire	Primaire	Collège	Lycée	Etudes supérieures
N'a pas été mariée avant ses 18 ans	65,26	13,29	13,08	6,6	1,77
Mariée avant 18 ans	91,35	5,29	2,88	0,32	0,16
Total	69,31	12,05	11,5	5,62	1,52

Source : MHYS 2009-2010, calculs de l'auteur

Il est cependant difficile de mesurer l'effet du mariage précoce sur le niveau de scolarité du fait de la simultanéité des décisions concernant la poursuite des études et le mariage. Certains auteurs comme Field & Ambrus (2008), Sekhri & Debnath (2014), Chari, Heath, Maertens, & Fatima (2017), Asadullah & Wahhaj (2017) utilisent l'âge aux premières règles comme instrument pour isoler l'effet du mariage précoce sur l'instruction. L'idée est que les parents préparent leur fille au mariage à partir du moment

où elle devient pubère (Caldwell, 1983 ; Srinivas, 1984). Field & Ambrus (2008) trouve ainsi que retarder l'âge au mariage d'une année augmente la durée de la scolarisation de 0,22 année au Bangladesh.

Nous n'avons pas l'information sur l'âge aux premières règles dans l'enquête MHYS mais les données semblent indiquer que la déscolarisation précède le mariage dans la plupart des cas. En effet, seulement 8,72%⁶ des femmes de 15 à 29 ans se sont mariées avant de terminer leur scolarité. Les femmes mariées avant leurs 18 ans qui ont été scolarisées arrêtent l'école à 12,36 ans en moyenne contre 15,09 ans pour les autres femmes. Or, l'âge moyen au mariage des femmes de 15 à 29 ans est à 16 ans pour celles qui ont été mariées alors qu'elles étaient mineures et 20,4 ans pour celles mariées après leurs 18 ans. En moyenne, les jeunes de 15 à 29 ans se marient 6,28 ans après l'arrêt de leurs études. Les hommes se marient bien après la fin de leurs études par rapport aux femmes : 8,7 ans en moyenne pour les hommes, 5,21 ans pour les femmes. Parmi les femmes, celles qui ont été mariées avant leurs 18 ans se marient en moyenne 3,6 ans après avoir quitté l'école contre 5,6 ans pour celles qui se sont mariées après leur majorité. Au bout de 3 ans après la fin de leur scolarisation, 50% des filles mariées avant leurs 18 ans sont mariées. Pour celles qui ont été mariées après leurs 18 ans, 50% d'entre elles sont mariées 5 ans après l'arrêt de leurs études.

Dans la plupart des cas, les jeunes filles semblent donc déjà déscolarisées avant d'être mariées au Maroc.

2.2.2 Education de la mère et éducation des enfants

D'après Sekhri & Debnath (2014) et Wodon (2017), il y a un effet indirect du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des enfants à travers le faible niveau d'instruction des filles mariées avant leur majorité. En effet, plusieurs auteurs ont montré que l'éducation de la mère influençait positivement la scolarisation de leurs enfants, plus particulièrement celle de leurs filles. Selon Chevalier (2004), plus la mère est instruite, plus sa fille a de chances de compléter des études supérieures au Royaume-Uni alors que l'éducation du père n'a pas d'effet. Lillar & Willis (1994) indiquent qu'en Malaisie, l'éducation des deux parents importent pour la scolarisation des enfants mais que l'effet de l'éducation de la mère est plus fort sur la scolarisation des filles. Au Sénégal, Glick & Sahn (2000) trouvent que le niveau d'éducation du père influence positivement l'éducation des filles et des garçons tandis que le niveau d'éducation n'a d'effet significatif que sur la scolarisation des filles. Enfin, et plus récemment, Glick, Randrianarisoa, & Sahn (2011) ont montré que l'éducation de la mère avait plus d'effet sur les performances scolaires des enfants que l'éducation du père à Madagascar.

Au Maroc, quand on observe les tables de mobilité concernant l'éducation des mères et celles de leurs enfants, on remarque que quand la mère a complété le niveau primaire ou moins, ses enfants arrêtent principalement l'école au primaire. A partir du moment où elle a poursuivi ses études au-delà du primaire, ses enfants ont davantage tendance à s'arrêter au lycée. Quand on ne regarde que le dernier cycle d'instruction fréquenté par leurs filles, on s'aperçoit qu'elles reproduisent le niveau d'éducation de leur mère. La majeure partie des mères qui n'ont pas été scolarisées n'ont pas scolarisé leurs filles (37,21%). Quand les mères se sont arrêtées au niveau primaire, 34,86% de leurs filles ont mis un terme à leur instruction lors du même cycle. De même pour le collège, quand la mère a arrêté sa scolarisation au collège, 23,33% des filles ont fait de même.

⁶ Nous n'avons l'information concernant l'âge à la fin de la scolarisation que pour les jeunes de 15 à 29 ans.

Tableau 2 : Niveau d'instruction de la mère et niveau d'instruction des enfants

		Table de destinée				
		Dernier niveau d'instruction fréquenté par les enfants déscolarisés				
		Aucun	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur
Dernier niveau d'instruction fréquenté par la mère	Aucun	30,07	36,96	19,71	9,06	4,2
	Primaire	17,54	33,21	27,99	13,06	8,21
	Collège	15,87	14,29	19,05	34,92	15,87
	Lycée	15,38	17,31	21,15	30,77	15,38
	Supérieur	27,78	0	27,78	16,67	27,78

Source : MHYS 2009-2010, calculs de l'auteur

Tableau 3 : Niveau d'instruction de la mère et niveau d'instruction des filles

		Table de destinée				
		Dernier niveau d'instruction fréquenté par les filles déscolarisées				
		Aucun	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur
Dernier niveau d'instruction fréquenté par la mère	Aucun	37,21	34,9	15,97	7,57	4,34
	Primaire	16,51	34,86	22,94	17,43	8,26
	Collège	16,67	10	23,33	30	20
	Lycée	15	10	30	20	25
	Supérieur	12,5	0	37,5	0	50

Source : MHYS 2009-2010, calculs de l'auteur

Enfin, on peut aussi noter que les mères des enfants de 6 à 15 ans qui sont actuellement scolarisés ont en moyenne complété 2,19 années d'instruction tandis que celles dont les enfants ne sont pas scolarisés n'ont même pas complété la première année du primaire en moyenne (0,78 année de scolarisation). Il y a donc bien une relation entre le niveau d'éducation de la mère et la scolarisation des enfants.

2.3 Le canal du marché du mariage

2.3.1 Caractéristiques des époux de femmes mariées avant leur majorité

Les théories du marché du mariage stipulent qu'à l'optimum, les femmes les plus jeunes se marient à des hommes plus âgés, plus instruits et plus riches (Oppenheimer, 1988 ; Wahhaj, 2015).

D'après Sekhri & Debnath (2014), le ménage fondé par un couple dont la femme a été mariée jeune aurait donc davantage de ressources à investir dans le capital humain des enfants. C'est ce que Sekhri & Debnath (2014) appelle « l'effet ressources ». Dans le cas du Maroc, les femmes mariées avant leur majorité n'appartiennent pas significativement plus à un quintile de dépenses une fois mariées.

En ce qui concerne la différence d'âge entre les époux, elle est effectivement plus grande lorsque la femme s'est mariée alors qu'elle était mineure. Les hommes ont en moyenne 9 ans de plus que leur femme quand elle s'est mariée avant sa majorité contre 6,8 ans quand la femme s'est mariée adulte.

Aussi, les époux des mères mariées précoces sont moins instruits que ceux des mères mariées plus tard. En effet, alors que les époux de mères mariées avant leur majorité ont complété 2,6 années de scolarité en moyenne, les époux des mères mariées plus tard en ont complété 3,34. Cependant, du fait du plus faible niveau d'instruction des femmes mariées jeunes, la différence entre le niveau d'éducation du père et le niveau d'éducation de la mère quand la mère a été mariée avant sa majorité est plus grande : 1,62 année d'instruction supplémentaire pour les hommes ayant épousé des femmes mineures contre 1,09 an de différence pour les autres couples.

2.3.2 Empowerment des femmes mariées avant leur majorité

D'après Sivasankaran (2014), les femmes qui se marient jeunes peuvent intégrer des ménages significativement différents des ménages « moyens » en ce qui concerne le pouvoir de décision accordé aux femmes et les préférences en termes d'investissement en capital humain. Par ailleurs, d'après Chari, Heath, Maertens, & Fatima (2017), en limitant l'instruction des femmes, le mariage précoce affecte l'importance qu'elles peuvent accorder à l'éducation, notamment pour leurs enfants, mais aussi leur pouvoir de décision au sein du ménage. En outre, d'après l'UNFPA, les femmes mariées avant d'être adultes seraient plus souvent soumises aux violences conjugales et seraient plus souvent d'avis qu'il est normal qu'un homme batte sa femme. L'UNFPA (2016) souligne aussi que les filles mariées avant d'avoir atteint leur majorité sont plus souvent victimes de relations sexuelles forcées de la part de leur époux⁷. D'après Prettitore (2015), les données de l'Enquête Nationale sur la Prévalence de la Violence à l'Égard des Femmes menée par le HCP en 2011 indiquent qu'au Maroc, plus une femme a été mariée jeune, plus elle est victime de violence conjugale. Les femmes mariées avant 18 ans auraient donc un faible pouvoir de décision au sein de leur ménage. Cependant, il existe des situations dans lesquelles ce sont les femmes elles-mêmes qui décident de se marier avant d'avoir atteint leur majorité que ce soit pour s'émanciper de leurs parents, échapper à des situations familiales difficiles ou être actives sexuellement (UNFPA). Dans le cas du Maroc, on trouve que 23,54% des femmes qui se sont mariées avant leur majorité ont choisi elles-mêmes l'âge auquel elles se sont mariées. Parmi ces femmes, qui ont choisi de se marier avant d'avoir 18 ans, 83,87% ont choisi leur mari.

Plusieurs variables mesurent le pouvoir de décision de la mère dans les données MHYS. En effet, il est demandé aux femmes de 15 à 49 ans qui dans leur ménage a choisi l'âge auquel elles se sont mariées, leur époux et si elles peuvent ou non se présenter sur le marché du travail⁸. On trouve, dans les données MHYS que la décision quant à la participation au marché du travail des femmes qui ont été mariées avant leurs 18 ans revient exclusivement à leur mari dans 52,17% des cas contre 22,03% pour les autres femmes. 44,94% de celles qui n'ont pas été mariées avant leur majorité décident elles-

⁷ Au Maroc, le viol conjugal n'est pas reconnu

⁸ Questionnaire ménage, Section 10, question 2, 5 et 6 : « Who in your household decides whether you can seek or remain in paid employment?»; «Who in your household decided (will decide) who your husband will be?»; «Who in your household decided (will decide) at what age you marry?»: 1 "Woman herself"; 2 « Father of the household decides alone » ; 3"Mother of the household decides alone"; 4" Father in consultation with his spouse"; 5 "Father in consultation with the woman concerned"; 6 "Father and spouse of the head in consultation with the woman concerned"; 7"Father and other male members decide"; 8"Other combination of person in the household decides"; 9"Husband only"; 10"Husband and wife together"; 11"Husband with her mother"; 12"Too old to study or work"

mêmes de se présenter sur le marché du travail pour 21,27% des femmes mariées avant leurs 18 ans⁹. Seules 8,66% des femmes mariées avant leur majorité sont présentes sur le marché du travail pour un taux d'activité féminin de 23,85% pour l'ensemble des femmes de 15 à 65 ans. L'ordre des raisons pour lesquelles les femmes ne se présentent pas sur le marché du travail est le même qu'elles aient été mariées avant leur majorité ou non¹⁰. Cependant, 40,21% des femmes mariées avant 18 ans avancent comme première raison la quantité de tâches qui leur incombent à la maison contre 24,55% de celles n'ayant pas été mariées avant leur majorité.

On regarde aussi si le pouvoir de décision des femmes diffère en fonction des caractéristiques de leur époux, ce qui pourrait influencer la scolarisation de leurs enfants. La différence d'âge entre les époux n'est pas liée à la personne qui a décidé l'âge auquel se marierait la femme ni à la personne qui a décidé qui serait son mari. Les hommes plus âgés que leur épouse ne semblent pas non plus décider plus souvent si elles peuvent se présenter sur le marché du travail ou non.

Les mères qui ont choisi l'âge auquel elles se sont mariées ont épousé des hommes plus instruits (4,5 années d'instruction complétées) que les mères pour lesquels l'âge auquel elles se sont mariées a été choisi par leurs parents ou leur époux (2 années d'instruction complétées en moyenne). On trouve des résultats similaires quand on s'intéresse au choix de l'époux. Les hommes choisis par leur femme ont complété 4,6 années de scolarité en moyenne contre 2 années quand ils ont été choisis par les parents de leur épouse ou se sont imposés. Enfin, les hommes qui décident seuls si leur femme peut se présenter sur le marché du travail ont été scolarisés 2,6 ans en moyenne contre 4,8 ans pour les hommes qui laissent leur femme décider par elle-même de travailler ou non.

2.3.3 Caractéristiques des pères, empowerment des mères et éducation des enfants

Sekhri & Debnath (2014) avancent aussi que les pères qui préfèrent investir dans le capital humain de leurs enfants (et de leurs filles en particulier) peuvent ne pas vouloir épouser une jeune fille. C'est pourquoi, il faut contrôler l'effet du mariage précoce de la mère sur l'éducation des enfants par les caractéristiques du père qui pourraient influencer son choix d'épouse et de scolarisation des enfants. Par exemple, dans le cas du Maroc, les enfants de 6 à 15 ans actuellement scolarisés ont des pères plus instruits (3,5 années de scolarisation en moyenne contre 1,7 an pour les enfants non scolarisés).

Il faut aussi tenir compte du pouvoir de décision que le mari accorde à sa femme au sein du ménage car le pouvoir de décision des mères influence la scolarisation des enfants. En effet, plusieurs auteurs ont montré que le pouvoir de décision des femmes au sein du ménage était bénéfique à la scolarisation des enfants. C'est le cas de Ngenzebuke (2016) qui trouve qu'au Nigeria, les femmes qui participent à

⁹ Household questionnaire, Section 10, question 2 : « Who in your household decides whether you can seek or remain in paid employment? » 1 "Woman herself"; 2 « Father of the household decides alones » ; 3 "Mother of the household decides alone"; 4 "Father in consultation with his spouse"; 5 "Father in consultation with the woman concerned"; 6 "Father and spouse of the head in consultation with the woman concerned"; 7 "Father and other male members decide"; 8 "Other combination of person in the household decides"; 9 "Husband only"; 10 "Husband and wife together"; 11 "Husband with her mother"; 12 "Too old to study or work"

¹⁰ Household questionnaire, Section 10, question 4: To those who are not in paid employment or are not seeking work : "Why are you not actively seeking paid work?" 1 "Not permitted by husband or father to work outside" 2 "Don't want to work outside home" 3 "Not enough job opportunities in the region" 4 "Pay too low" 5 "Too busy doing domestic work" 6 "Too old/retired/sick/handicapped" 7 "Don't know whether there exists an opportunity" 8 "Other"

la décision concernant l'utilisation du revenu des hommes du ménage tendent à mieux scolariser¹¹ leurs filles et à moins faire travailler leurs fils. Quisumbing & Maluccio (2003) et Rangel (2006) démontrent aussi que lorsque le revenu propre à la mère augmente, l'investissement dans l'éducation des enfants augmente aussi au Bangladesh, en Afrique du Sud et au Brésil. Enfin, selon Afridi (2010) l'écart entre le niveau scolaire atteint par les filles et celui atteint par les garçons diminue quand la mère a plus d'autonomie dans son ménage.

Les données MHYS 2009-2010 ne nous permettent pas de distinguer les revenus de chaque membre du ménage. Elles contiennent une variable indiquant qui, dans le ménage, décide comment dépenser le salaire de la femme interrogée¹². Du fait de la faible participation des femmes au marché du travail, seules 349 femmes répondent à cette question. 81,66% d'entre elles décident elles-mêmes comment dépenser leur salaire. Que la mère décide ou non comment dépenser son revenu, il n'y a pas de différence significative dans la scolarisation des enfants. Sur 100 enfants de 6 à 15 ans dont la mère décide comment dépenser son salaire, 84,06% sont scolarisés contre 83,33% quand la mère ne décide pas comment dépenser son salaire.

En ce qui concerne les autres variables de prise de décision de la mère, on remarque que les enfants de 6 à 15 ans dont la mère a décidé par elle-même de l'âge auquel elle s'est mariée sont davantage scolarisés que les autres. Ils sont 84,9% à être scolarisés contre 77,37% par exemple quand l'âge au mariage de leur mère a été décidé par les parents ou le mari de celle-ci (c'est la part la plus faible). De même, quand la mère a choisi son époux, 85,32% des enfants sont scolarisés contre 77,97% quand il a été choisi par les parents de leur mère ou s'est imposé seul. Enfin, quand la mère décide par elle-même de se présenter ou non sur le marché du travail, 86,16% des enfants sont scolarisés alors qu'ils ne sont que 78,58% quand c'est le père ou le mari de la femme qui décide si elle peut ou non chercher un emploi rémunéré. Hormis quand la mère est simplement consultée dans la décision concernant sa participation au marché du travail, les filles sont toujours moins scolarisées que les garçons. Il semble donc que les enfants dont la mère a peu de pouvoir de décision sont moins souvent scolarisés.

Tableau 4: Taux de scolarisation des enfants de 6 à 15 ans en fonction du pouvoir de décision de leur mère

Décisions	La mère elle-même	La mère est consultée	Les parents ou l'époux de la mère seuls	Autre combinaison de personnes au sein du ménage
Age au mariage	84,90%	82,80%	77,37%	77,94%
Epoux	85,32%	82,06%	77,97%	79,49%
Participation au marché du travail	86,16%	85,8%	78,66%	62,5%
Utilisation du salaire	80,43%	89,47%	44,44%	-

¹¹ La variable dépendante retenue est le « grade for age index ». Elle vaut 100 quand l'enfant a commencé sa scolarisation à l'âge minimum obligatoire et n'a pas redoublé ni sauté de classes. L'indice vaut moins que 100 si l'enfant a commencé plus tard et/ou a redoublé.

¹² Household Questionnaire, Section 10, question 3 : 1"Woman herself"; 2"Father of the household decides alone"; 3"Mother of the household decides alone"; 4"Father in consultation with his spouse"; 5"Father in consultation with the woman concerned"; 6" Father and spouse of the head in consultation with the woman concerned"; 7"Father and other male members decide"; 8"Other combination of person in the household decides"; 9"Husband only"; 10"Husband and wife together"; 11"Husband with her mother"; 12"Too old to study or work"

Source : MHYS 2009-2010, calculs de l'auteur

Un travail de statistique descriptive nous a permis d'apprendre que les filles dont la mère avait été mariée avant sa majorité était plus souvent scolarisées au Maroc : 79,04% contre 76,88%. Nous avons aussi pu voir que les femmes qui ont été mariées avant leur majorité sont moins instruites et que le niveau de scolarisation de la mère semble corrélé à la scolarisation des enfants. Enfin, les femmes mariées avant d'avoir eu 18 ans ont moins de pouvoir de décision au sein de leur ménage que les femmes qui ont été mariées plus tard, or le pouvoir de décision de la mère semble bien avoir une influence sur la scolarisation des enfants au Maroc. Par la suite, nous allons essayer de distinguer l'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des enfants en filtrant les effets de l'éducation et du pouvoir de décision de la mère sur cette même variable.

3. L'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des enfants

3.1 Modèle

Nous voulons mesurer l'effet du mariage précoce de la mère sur la probabilité que ses enfants soient scolarisés. Depuis 2002, la scolarisation est obligatoire entre 6 et 15 ans au Maroc. C'est pourquoi, notre échantillon d'étude sera constitué des enfants âgés de 6 à 15 ans, soit ceux qui devraient être scolarisés. 19,49% d'entre eux ne le sont pourtant pas.

Par ailleurs, en nous concentrant sur les 6-15 ans, nous minimisons les biais de sélection puisque nous n'avons des informations sur les parents que lorsqu'ils vivent dans le même ménage que leurs enfants. Seuls 3,9% des enfants de 6 à 15 ans ne vivent pas dans le même ménage que leur mère, soit 79 enfants. Nous ne savons donc pas si elle a été mariée avant sa majorité ou non pour ces enfants. Dans 48,10% des cas, les enfants pour lesquels nous n'avons pas d'information sur la mère vivent hors de leur ménage d'origine. 91,67% d'entre eux vivent chez un autre membre de leur famille.

Plus la tranche d'âge étudiée augmente, plus le biais de sélection est grand. Par exemple, il nous manque 4,6% des informations sur les 6-18 ans. Or, les jeunes qui ne vivent plus avec leurs parents ont probablement des caractéristiques spécifiques bien différentes de ceux qui vivent encore dans leur ménage d'origine.

C'est pourquoi, nous nous focalisons dans un premier temps sur les enfants de 6 à 15 ans. Nous poursuivons ensuite notre analyse sur l'échantillon des 6-18 ans pour vérifier la robustesse de nos résultats.

Sekhri & Debnath (2014) et Chari, Heath, Maertens, & Fatima (2017) redoutent un biais de variable omise dans la mesure de l'effet du mariage précoce de la mère sur l'investissement en capital humain pour leurs enfants car ils n'intègrent pas de variables mesurant la scolarisation de la mère et des variables de résultat de la rencontre du père et de la mère sur le marché du mariage tel que les caractéristiques du père (les auteurs soulignent que les hommes qui épousent des filles particulièrement jeune ont probablement des caractéristiques bien spécifique par rapport aux hommes qui épousent des femmes adultes) et le revenu du ménage. Ils instrumentent alors la variable de l'âge au mariage de la mère par l'âge à ses premières règles. Comme nous intégrons l'éducation de la mère, les caractéristiques du père (son niveau d'éducation, la différence d'âge entre le père et son

épouse), le revenu et le patrimoine du ménage dans nos régressions, nous atténuons le biais de variable omise. Il faudrait néanmoins poursuivre l'analyse en essayant d'adopter une méthode de variable instrumentale. Ici, nous utilisons un modèle logit.

Ainsi, nous estimons l'équation (1) sur les enfants de 6 à 15 ans :

$$P(Y_i = 1) = \alpha + \beta \text{mere_mp}_{ij} + \gamma X_{ij} + \theta Y_{ij} + \omega Z_i + \mu_j \quad (1)$$

Où Y_i vaut 1 lorsque l'enfant i de 6 à 15 ans est actuellement scolarisé, mere_mp_{ij} est une variable muette indiquant si la mère j de l'enfant i a été mariée avant sa majorité, X_{ij} mesure l'éducation de la mère j de l'enfant i , Y_{ij} est un vecteur de variables en lien avec le marché du mariage de la mère j (prise de décision au moment du mariage, prise de décision actuelle concernant la présence sur le marché du travail, statut d'occupation, éducation du mari, différence d'âge entre les époux, revenu et patrimoine du ménage), Z_i les caractéristiques de l'enfant i (genre, âge, rang de l'enfant dans la fratrie et milieu de résidence (1 si urbain, 0 si rural)).

Concernant le niveau d'éducation des mères, nous utilisons une variable prenant la valeur 0 si la mère n'a pas complété le primaire, 1 si elle a arrêté sa scolarité juste après avoir complété la sixième année du primaire et 2 si elle poursuivi sa scolarité au-delà du cycle primaire. 84,48% des mères des enfants ayant entre 6 et 15 ans n'ont pas complété le primaire.

Pour ce qui est des variables concernant la prise de décision de la mère, elles peuvent prendre 4 valeurs : 1 si la femme prend elle-même la décision, 2 si elle est concertée au moment de la décision, 3 si la décision a été prise par ses parents ou son mari sans qu'elle ait été concertée, 4 quand d'autres personnes qu'elle ou ses parents ont pris la décision (« other combination of people in the household decide » ; « too old to work » en ce qui concerne la question sur l'emploi). 29,63% des mères des enfants de 6 à 15 ans ont choisi l'âge auquel elles se sont mariées, 27,72% ont choisi leur époux et 22,25% choisissent par elles-mêmes de se présenter ou non sur le marché du travail. 53,48% des mères qui ont choisi l'âge auquel elles se sont mariées et leur époux sont aussi à l'origine du choix de leur participation ou non au marché du travail. Les femmes qui étaient indépendantes dans leur choix sur le marché du mariage ne sont donc pas forcément plus indépendantes que les autres femmes en ce qui concerne leur participation au marché du travail. 87,91% des mères des enfants de 6 à 15 ans sont inactives.

La variable de niveau d'instruction du père est construite comme celle de la mère. Elle vaut 0 quand le père n'a pas complété le primaire, 1 quand il a arrêté sa scolarisation juste après avoir complété le primaire et 2 quand il a poursuivi après le primaire. 75,10% des pères des enfants de 6 à 15 ans n'ont pas complété le primaire. En plus d'être plus instruits que leur femme, les pères des enfants de 6 à 15 ans sont aussi plus âgés qu'elles de 7,3 ans en moyenne.

Le revenu du ménage a été approximé par le montant des dépenses hebdomadaires par tête. Le montant des dépenses hebdomadaires par tête a été construit par l'addition des montants dépensés au cours de la semaine passée, au cours du mois passé divisés par quatre et au cours de l'année passée divisés par 52. Les dépenses mensuelles et annuelles ont été prises en compte afin d'éviter des problèmes de saisonnalité. Les dépenses concernant la scolarisation n'ont pas été intégrées dans le calcul des dépenses hebdomadaires par tête pour ne pas biaiser nos résultats. Les dépenses hebdomadaires par tête ont ensuite été transformée en logarithme. Pour mesurer le patrimoine du ménage, nous avons créé un indice de richesses construit à partir d'une Analyse en Composantes Multiples sur le type de logement, le système d'éclairage utilisé, la présence de cuisine, toilette et salle de bain dans le logement, le raccordement à l'eau potable, les combustibles utilisés pour la cuisson et les matériaux de construction utilisés pour les murs, le toit et les sols. Plus l'indice est faible, plus le

ménage est mal logé et considéré comme pauvre. Ce qui distingue cet indice de richesse du revenu est qu'il constitue un stock tandis que les dépenses hebdomadaires par tête représentent un flux.

Nous stratifions ensuite notre échantillon par le genre de l'enfant. En effet, nous soupçonnons que l'effet du mariage précoce de la mère est différent pour les filles et pour les garçons étant donné que le mariage précoce ne concerne plus que les filles. Lorsqu'on intègre une variable interactive entre le genre de l'enfant i et la variable indiquant si sa mère a été mariée avant d'avoir eu 18 ans dans la régression i , on trouve qu'effectivement, le mariage précoce de la mère a un effet différencié sur la scolarisation de l'enfant en fonction de son genre.

3.2 Discussion des résultats

Nos résultats indiquent que les inégalités de genre en termes de scolarisation sont moins importantes quand la mère a été mariée avant sa majorité. En effet, sur l'ensemble de l'échantillon (tableau 5, colonne 1), on trouve que le fait d'être un garçon augmente la probabilité d'être scolarisé de 8,5% quand la mère s'est mariée après 18 ans tandis que l'avantage pour les garçons n'est que de 0,4% lorsque la mère s'est mariée avant sa majorité. La régression sur l'ensemble de l'échantillon indique même que la probabilité d'être scolarisée pour les filles augmente de 5,4% quand leur mère a été mariée jeune alors que la probabilité d'être scolarisé pour les garçons diminue de 2,6% dans ce cas. Néanmoins, lorsqu'on restreint l'échantillon aux garçons seulement (tableau 5, colonne 3), l'effet significatif du mariage précoce de la mère disparaît. Lorsqu'on restreint l'échantillon aux filles seulement (tableau 5, colonne 2), on trouve que la probabilité qu'elles soient scolarisées est 6% plus élevée lorsque leur mère a été mariée avant d'avoir atteint ses 18 ans.

Tableau 5 : Effet du mariage précoce de la mère sur la probabilité que ses enfants soient scolarisés

Y=1 si l'enfant de 6 à 15 ans est actuellement scolarisé	(1)	(2)	(3)
	Ensemble	Filles	Garçons
mere_mp (1 si la mère a été mariée avant 18 ans)	0.458*	0.440*	-0.239
	(0.237)	(0.249)	(0.274)
Male (1 si garçon)	0.707***		
	(0.186)		
male_mere_mp	-0.655*		
	(0.348)		
Constant	-11.70***	-14.08***	-8.394***
	(1.484)	(2.173)	(2.120)
Observations	1,487	752	735
R² Mac Fadden	0,2315	0,2820	0,2075
% bonnes prédiction	75,25	75,93	73,74

Légende : MHYS 2009-2010, * $p < 0,1$; ** $p < 0,05$; *** $p < 0,01$. Toutes les spécifications contrôlent pour le niveau d'éducation des parents, les prises de décision de la mère, sa participation au marché du travail, le revenu et le patrimoine du ménage, le milieu d'habitation, l'âge et l'âge² de l'enfant. Les estimations sont faites en logit. Ecarts-types entre parenthèses.

On ne trouve pas d'effet significatif de l'éducation des parents sur la probabilité que les enfants soient scolarisés (tableau 5b). Ce résultat est surprenant. Quand on remplace la variable d'éducation par une variable continue mesurant le nombre d'années de scolarité complétées par la mère, on trouve un effet positif sur la probabilité d'être scolarisés pour les garçons et un effet concave pour les filles tant

que l'éducation du père n'est pas introduite. Une fois que le nombre d'années de scolarité complétées par le père est introduit, l'effet significatif de l'éducation de la mère disparaît. On ne trouve plus d'effet significatif de l'éducation des parents sur la scolarisation des filles mais un effet positif du nombre d'années de scolarité complétées par le père sur la probabilité que leur fils soient scolarisés.

Tableau 5b : Suite tableau 5 : Education des parents

Y=1 si l'enfant de 6 à 15 ans est actuellement scolarisé	(1)	(2)	(3)
	Ensemble	Filles	Garçons
Niveau d'éducation de la mère (référence=0, la mère n'a pas complété le niveau primaire)			
La mère a arrêté sa scolarisation à la fin du primaire	0.521 (0.474)	0.499 (0.626)	0.582 (0.746)
La mère a poursuivi sa scolarisation au-delà du primaire	0.0720 (0.408)	0.840 (0.648)	-0.822 (0.561)
Niveau d'éducation du père (référence=0, le père n'a pas complété le niveau primaire)			
Le père a arrêté sa scolarisation à la fin du primaire	-0.395 (0.357)	-0.461 (0.463)	-0.290 (0.615)
Le père a poursuivi sa scolarisation au-delà du primaire	-0.0640 (0.305)	-0.195 (0.420)	0.0704 (0.478)
Constant	-11.70*** (1.484)	-14.08*** (2.173)	-8.394*** (2.120)
Observations	1,487	752	735
R² Mac Fadden	0,2315	0,2820	0,2075
% bonnes prédictions	75,25	75,93	73,74

Légende : MHYS 2009-2010, * $p < 0,1$; ** $p < 0,05$; *** $p < 0,01$. Toutes les spécifications contrôlent pour le mariage précoce de la mère, les prises de décision de la mère, sa participation au marché du travail, le revenu et le patrimoine du ménage, le milieu d'habitation, l'âge et l'âge² de l'enfant. Les estimations sont faites en logit. Ecart-types entre parenthèses.

Pour l'instant, il ne semble pas y avoir de canal du niveau d'éducation de la mère par lequel passerait l'effet du mariage précoce sur la scolarisation des enfants. On s'intéresse désormais aux résultats de la rencontre des parents sur le marché du mariage pour essayer de déceler si l'effet du mariage précoce sur la scolarisation des enfants pourraient passer par ce canal.

Les filles sont plus souvent scolarisées quand leur mère a seulement été consultée pour choisir l'âge auquel elle s'est mariée que quand elle a choisi par elle-même de se marier à cet âge (tableau 5c, colonne 2). La personne qui a choisi son époux n'a aucune incidence sur la scolarité des enfants. Cependant, lorsque la mère a trouvé un mari qui décide seul si elle peut se présenter ou non sur le marché du travail, les filles sont moins scolarisées (tableau 5c, colonne 2). Il semble donc y avoir un canal de transmission intergénérationnel des inégalités à travers le pouvoir de décision de la mère quant à sa participation au marché du travail. Si l'époux décide si sa femme peut se présenter sur le marché du travail, la décision quant à la scolarisation de ses filles doit aussi lui revenir. Il n'y aurait donc quasiment pas d'effet du comportement de la mère sur le marché du mariage sur la scolarisation de ses enfants. Elle dépendrait plutôt des caractéristiques du partenaire qu'elle a trouvé sur le marché du mariage, notamment en ce qui concerne les filles.

Aussi, les filles de mères inactives sont plus souvent scolarisées que celles des mères actives occupées (tableau 5c, colonne 2). Cela peut peut-être s'expliquer par le report des tâches ménagères sur les filles quand la mère doit travailler à l'extérieur du ménage et qu'elle ne peut plus assurer le travail domestique. En effet, il est possible que certaines femmes actives ne le soient pas par choix mais par

obligation. Mourji et Ezzrari (2016) avaient montré que les femmes actives étaient soit les femmes qui avaient fait de longues études et cherchaient donc un rendement à leur investissement en capital humain, soit les femmes les plus pauvres qui avaient besoin d'un revenu supplémentaire pour subvenir aux besoins de leur ménage. Cependant, on ne trouve pas de différence significative dans la participation des femmes au marché du travail par quintile de revenu. Il faudrait poursuivre les recherches pour expliquer ce résultat qui peut sembler contre intuitif.

Tableau 5c : Suite tableau 5 : Pouvoir de décision de la mère

Y=1 si l'enfant de 6 à 15 ans est actuellement scolarisé	(1)	(2)	(3)
	Ensemble	Filles	Garçons
Qui a choisi l'âge auquel la mère s'est mariée (référence=elle-même)			
Elle a été consultée	0.542 (0.393)	0.999* (0.534)	0.109 (0.628)
Ses parents et/ou son mari seuls	-0.0164 (0.437)	0.838 (0.627)	-0.930 (0.673)
Autres	-0.472 (0.533)	-0.921 (0.696)	0.535 (1.156)
Qui a choisi le mari de la mère (référence=elle-même)			
Elle a été consultée	-0.210 (0.403)	-0.726 (0.552)	0.266 (0.634)
Ses parents et/ou son mari seuls	0.140 (0.441)	-0.443 (0.630)	0.733 (0.679)
Autres	0.768 (0.666)	0.742 (0.909)	0.655 (1.233)
Qui décide si la mère peut se présenter sur le marché du travail (référence=elle-même)			
Elle a été consultée	-0.409 (0.337)	-0.145 (0.480)	-0.620 (0.508)
Ses parents et/ou son mari seuls	-0.527* (0.297)	-0.888** (0.407)	-0.194 (0.464)
Autres	-0.626 (1.152)	-0.358 (1.528)	-0.661 (1.621)
Statut d'occupation de la mère (référence=active occupée)			
Chômage	-0.602 (0.762)	0.983 (2.130)	-0.891 (0.860)
Inactivité	0.645** (0.289)	0.859** (0.416)	0.456 (0.422)
Observations	1,487	752	735
R² Mac Fadden	0,2315	0,2820	0,2075
% bonnes prédiction	75,25	75,93	73,74

Légende : MHYS 2009-2010, * $p < 0,1$; ** $p < 0,05$; *** $p < 0,01$. Toutes les spécifications contrôlent pour le mariage précoce de la mère, l'éducation des parents, le revenu et le patrimoine du ménage, le milieu d'habitation, l'âge et l'âge² de l'enfant. Les estimations sont faites en logit. Ecart-types entre parenthèses.

Les mères mariées avant leur majorité semblent donc scolariser davantage leurs filles que les mères mariées plus tard. Cette première régression semble montrer qu'il n'y a pas d'effet significatif du niveau d'éducation de la mère sur la scolarisation des enfants (tableau 5b). L'effet du mariage précoce de la mère sur la probabilité que ses enfants soient scolarisés pourrait alors ne pas emprunter ce canal.

A l'inverse, on trouve que le pouvoir de décision de la mère quant à l'âge auquel elle s'est mariée et à sa participation au marché du travail ont un effet significatif sur la probabilité que ses filles soient scolarisées (tableau 5c, colonne 2). L'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des enfants pourraient donc passer par l'affirmation de leurs choix. Nous allons désormais mener plusieurs tests de robustesse pour vérifier la validité de nos résultats et affiner le contrôle des canaux de transmission de l'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des enfants.

4. Robustesse

4.1 Modifications de l'échantillon

Nous effectuons plusieurs types de test de robustesse pour nos résultats. Le premier consiste à se concentrer sur les enfants qui ont au moins un frère ou une sœur du sexe opposé (un garçon a au moins une sœur, une fille a au moins un frère). Ainsi, nous pouvons contrôler si les filles dont la mère a été mariée avant sa majorité sont toujours plus scolarisées même lorsqu'elles ont un frère. Nos résultats confirment ce fait. Quand la mère a été mariée avant sa majorité, la probabilité que son fils soit scolarisé est 0,4% plus faible que la probabilité que sa fille soit scolarisée. Les garçons dont la mère a été mariée avant 18 ans ont une probabilité plus faible de 3% d'être scolarisé que les garçons dont la mère a été mariée adulte. Cependant, quand on stratifie notre échantillon par genre, le mariage précoce de la mère n'a plus d'effet significatif sur la probabilité que les garçons soient scolarisés. Sur les filles, l'effet est toujours de 6%, comme dans le modèle de référence. Les mères mariées avant d'avoir eu 18 ans scolarisent donc davantage leur fille mais cela ne se fait pas au détriment de leur fils.

Concernant le canal du marché du mariage de la mère, on ne trouve plus d'effet du revenu sur la probabilité d'être scolarisés pour les garçons qui ont au moins une sœur. Quand le mari de la mère (le père) s'est imposé ou a été choisi par les parents de la mère, les garçons qui ont au moins une sœur sont plus scolarisés que lorsque la mère a choisi elle-même son mari. Enfin, on retrouve les mêmes résultats que dans le modèle de référence quand c'est le mari ou les parents de la mère qui décident si elle peut se présenter ou non sur le marché du travail : les filles sont moins scolarisées. Finalement, la scolarisation des garçons semble dépendre de la présence de la mère sur son marché du mariage alors que la scolarisation des filles semble dépendre de l'époux trouvé par la mère sur le marché du mariage et du pouvoir de décision qu'il laisse à sa femme. Le canal « marché du mariage de la mère » agit donc différemment pour les filles et pour les garçons.

Il n'y a plus d'effet du statut d'occupation de la mère sur la scolarisation des filles mais désormais les garçons dont la mère est au chômage sont moins scolarisés.

L'effet positif du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des filles peut être interprété comme une volonté des mères de préserver leurs filles du mariage précoce. Cependant, il faudrait que l'effet soit valable même après que les enfants ont dépassé le collège pour que les filles soient réellement détournées du mariage précoce. Nous stratifions notre échantillon par le dernier cycle fréquenté par les enfants (le cycle actuel pour les enfants encore scolarisés, le cycle durant lequel les enfants déscolarisés ont quitté l'école). On ne trouve un effet positif du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des filles que lorsqu'elles sont en primaire. L'effet positif du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des filles ne veut donc pas forcément dire qu'elles sont aussi protégées du mariage précoce. Il faudrait poursuivre le travail en mesurant l'effet du mariage précoce de la mère sur la durée de la scolarisation de ses enfants en utilisant un modèle de durée.

4.2 Contrôle des canaux de transmission

En suivant Chari, Heath, Maertens, & Fatima (2017) nous répétons le même modèle sur l'échantillon des enfants dont la mère n'est jamais allée à l'école pour exclure le canal de l'éducation de la mère par lequel pourrait passer l'effet du mariage précoce. Nous effectuons aussi la même régression sur les mères qui n'ont pris aucune décision concernant l'âge auquel elles se sont mariées, qui allait devenir leur époux et si elles peuvent ou non se présenter sur le marché du travail pour supprimer l'effet du pouvoir de décision de la mère sur le marché du mariage et après avoir trouvé son époux.

Lorsqu'on utilise l'échantillon des enfants dont la mère n'a jamais été scolarisée, on ne trouve plus d'effet du mariage précoce sur la probabilité que les filles ou les garçons soient scolarisés quand on stratifie notre échantillon par genre. Lorsque la mère a été consultée pour choisir l'âge auquel elle allait se marier, les filles sont plus scolarisées que lorsque la mère a décidé seule. A l'inverse, lorsque les parents ou l'époux de la mère ont choisi l'âge auquel elle s'est mariée, les garçons sont moins scolarisés. Néanmoins, ils sont plus scolarisés quand son époux a été imposé à la mère que quand elle l'a choisi. Le fait que la mère ne choisisse pas elle-même de se présenter sur le marché du travail mais que ce soit à son mari ou à ses parents que revient la décision pénalise l'éducation des filles. Quand on utilise l'échantillon des enfants dont la mère a été scolarisée, le mariage précoce de la mère n'a pas non plus d'effet sur la probabilité que ses enfants soient scolarisés. L'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des enfants semble finalement transiter par le niveau d'éducation de la mère.

On essaye d'affiner l'analyse en distinguant les différentes prises de décision. Il n'y a pas d'effet du mariage précoce de la mère sur la probabilité d'être scolarisé quand la mère n'a pas choisi l'âge auquel elle s'est mariée, ni quand elle n'a pas choisi son époux. Cependant, on retrouve l'effet positif du mariage précoce sur la scolarisation des filles quand on ne s'intéresse qu'aux mères qui ne décident pas elles-mêmes de se présenter ou non sur le marché du travail.

En fait, quand on s'intéresse à la probabilité que les enfants soient scolarisés, peu importe que la mère ait été mariée avant sa majorité si elle n'a pas choisi l'âge auquel elle s'est mariée, qui serait son mari et si elle n'est pas allée à l'école. Par contre, si elle ne décide pas elle-même de se rendre sur le marché du travail, les filles seront davantage scolarisées si la mère a été mariée avant sa majorité que si elle a été mariée plus tard. L'effet du mariage précoce de la mère ne passe donc pas par le comportement du mari vis-à-vis de l'indépendance des femmes dans leur choix de se présenter ou non sur le marché du travail. L'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation de ses filles transite donc plutôt par les caractéristiques de la mère avant son mariage : son niveau d'éducation et son pouvoir de décision au moment de son mariage.

5. Conclusion

Nous avons fait l'hypothèse que le mariage précoce de la mère pouvait avoir un effet ambigu sur la probabilité que ses enfants soient scolarisés. En effet, d'un côté les parents peuvent avoir tendance à reproduire les schémas culturels dans lesquels ils ont évolué sur leurs enfants. D'un autre côté, les changements culturels de la société marocaine, la loi interdisant le mariage des enfants de 2004 et les efforts du gouvernement marocain pour améliorer l'accès à l'instruction de tous les enfants ont pu sensibiliser les parents à l'importance de l'éducation et au manque d'opportunités subi par les femmes qui se marient avant d'être adulte. Il est donc possible que les femmes qui ont été mariées avant d'avoir eu 18 ans souhaitent offrir plus d'opportunités qu'elles n'en ont eu à leurs enfants, notamment leurs filles.

Nous avons alors essayé d'isoler l'effet du mariage précoce de la mère sur la probabilité que ses enfants soient scolarisés. La difficulté de ce type d'exercice est que les femmes qui se marient avant d'atteindre leur majorité ont des caractéristiques bien spécifiques. Tout d'abord, elles sont souvent moins instruites que les femmes qui ont été mariées plus tard. Ensuite, leurs époux peuvent aussi être bien différents des hommes qui se marient à des femmes adultes. Notamment, certains hommes peuvent souhaiter épouser des femmes très jeunes pour pouvoir avoir plus d'influence sur elles. Le pouvoir de décision des femmes mariées avant leur majorité est alors plus faible que celui des femmes mariées plus tard. Or, les enfants dont la mère est peu instruite et a peu de pouvoir de décision ont tendance à être moins scolarisés. Ainsi, l'effet du mariage précoce sur la scolarisation des enfants peut ne pas être direct mais transiter par le canal de l'éducation de la mère et/ou celui de son pouvoir de décision.

Nous avons adopté différentes méthodes pour essayer d'isoler l'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des enfants en âge d'être scolarisés, des canaux de l'éducation et du pouvoir de décision. Tout d'abord, nous avons utilisé un modèle logit dans lequel était intégrées, comme variables de contrôle, les variables mesurant le niveau d'éducation de la mère et son pouvoir de décision au sein du ménage. En stratifiant notre échantillon par le genre de l'enfant, nous avons trouvé un effet positif du mariage précoce de la mère sur la probabilité que les filles en âge scolaire soient effectivement scolarisées.

Ensuite, en suivant Chari, Heath, Maertens, & Fatima (2017), nous avons restreint notre échantillon aux enfants dont la mère n'avait jamais été scolarisée, puis à ceux dont la mère n'avait pris aucune décision au moment de son mariage et enfin aux enfants dont la mère ne choisit pas elle-même de se présenter ou non sur le marché du travail. L'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation des filles disparaissait lorsque nous nous focalisions sur les mères qui n'avait jamais été scolarisées et sur celles qui n'avaient pas choisi l'âge auquel elles s'étaient mariées ou leur mari. Cela signifie que l'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation de ses filles transite par le niveau d'éducation de la mère et son pouvoir de décision au moment de son mariage. Cependant, l'effet positif du mariage précoce de la mère sur la scolarisation de ses filles persistent lorsqu'on se concentre sur les mères qui ne choisissent pas par elles-mêmes de se présenter sur le marché du travail. Cela signifie que l'effet du mariage précoce de la mère sur la scolarisation de ses filles ne dépend pas du pouvoir de décision actuel de la mère. C'est donc par les caractéristiques de la mère avant son mariage (son niveau d'éducation, son choix quant à l'âge auquel elle s'est mariée et quant à son époux) que transite l'effet du mariage précoce sur la scolarisation des filles. Une fois mariée, même si elle ne décide pas elle-même de se présenter sur le marché du travail, si la mère a été mariée avant sa majorité, ses filles sont davantage scolarisées que celles dont la mère a été mariée plus tard et ne décide pas non plus seule de chercher un emploi rémunéré. Ce résultat est surprenant et indiquerait que les ménages fondés par une femme qui subit des violences basée sur son genre (mariée avant sa majorité et qui a peu de décision) seraient moins inégalitaires envers leurs enfants en scolarisant davantage leurs filles.

Une explication pourrait être le changement culturel qui s'opère au Maroc. Des efforts sont fait en matière d'accès à l'éducation, notamment pour les filles, et les mariages de mineures ont été interdits. Les mères qui ont pu souffrir des inégalités de genre sont peut-être plus sensibles à ces changements et plus volontaires pour que leurs filles aient un meilleur avenir que celui qu'elles ont eu. Il faudrait trouver un moyen de poursuivre des recherches dans ce sens.

Nos travaux pourraient aussi être amélioré en intégrant davantage les modèles de prises de décision au sein des ménages. Il pourrait aussi être intéressant de contrôler le potentiel biais de variable omise, craint par Sekhri & Debnath (2014) dans ce genre de modèle, en instrumentant le mariage précoce de la mère. Enfin, dans cet article, nous n'avons isoler l'effet du mariage précoce de la mère que sur la probabilité que les enfants en âge d'être scolarisés le soient réellement. Il faudrait poursuivre les

recherches en utilisant la durée de la scolarisation des enfants comme variable dépendante pour voir si l'effet positif du mariage précoce des mères sur la scolarisation des filles est durable.

Annexes

Tableau 6 : Statistiques descriptives

	Observations	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
mere_mp	1 956	0,26	0,44	0	1
mere_niv_educ				0	2
N'a pas complété le primaire	1 655	84,48	84,48		
S'est arrêtée juste après le primaire	124	6,33	90,81		
A poursuivi après le primaire	180	9,19	100		
mere_decision_age_marriage				1	4
Elle-même	510	29,63	29,63		
Consultée	595	34,57	64,21		
Parents ou mari seuls	548	31,84	96,05		
Autres	68	3,95	100		
mere_decision_mari				1	4
Elle-même	477	27,72	27,72		
Consultée	615	35,74	63,45		
Parents ou mari seuls	590	34,28	97,73		
Autres	39	2,27	100		
mere_decision_emploi				1	4
Elle-même	383	22,25	22,25		
Consultée	318	18,48	40,73		
Parents ou mari seuls	1 004	58,34	99,07		
Autres	16	0,93	100		
mere_occup				1	3
Active occupée	207	11,16	11,16		
Chômage	17	0,92	12,08		
Inactive	1 631	87,92	100		
pere_niv_educ				0	2
N'a pas complété le primaire	1 405	76,57	76,57		
S'est arrêtée juste après le primaire	141	7,68	84,25		
A poursuivi après le primaire	289	15,75	100		
diff_age_parents	1 779	7,34	6,80	-20	49
ln_dep_hebdo	2 035	4,50	0,62	0,78	7,03
patrimoine	2 037	-0,16	1,03	-2,92	1,11
urban	2 037	0,51	0,50	0	1
age	2 037	10,69	2,90	6	15
rang_enf	1 987	2,75	1,65	1	12
male	2 037	0,50	0,50	0	1

Tableau 7 : Estimation en probit

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Ensemble	Filles	Garçons
1.mere_niv_educ	0.215 (0.239)	0.189 (0.313)	0.290 (0.390)
2.mere_niv_educ	-0.0705 (0.203)	0.390 (0.325)	-0.529* (0.284)
1.pere_niv_educ	-0.188 (0.196)	-0.236 (0.258)	-0.145 (0.323)
2.pere_niv_educ	-0.00941 (0.159)	-0.102 (0.222)	0.0740 (0.246)
mere_mp	0.272** (0.135)	0.257* (0.141)	-0.127 (0.153)
male	0.385*** (0.102)		
male_mere_mp	-0.354* (0.195)		
urban	0.496*** (0.128)	0.555*** (0.175)	0.503** (0.200)
age	1.229*** (0.122)	1.484*** (0.174)	0.976*** (0.182)
agesq	-0.0617*** (0.00580)	-0.0748*** (0.00830)	-0.0491*** (0.00866)
ln_weekly_con_cap	0.333*** (0.0955)	0.408*** (0.143)	0.262* (0.134)
wealth	-0.212 (0.324)	-0.120 (0.511)	-0.123 (0.437)
revenu_richesses	0.0930 (0.0739)	0.0576 (0.116)	0.0867 (0.100)
2.mere_decision_age	0.325 (0.217)	0.604** (0.300)	0.135 (0.339)
3.mere_decision_age	-0.0210 (0.237)	0.402 (0.345)	-0.431 (0.350)
4.mere_decision_age	-0.250 (0.306)	-0.531 (0.401)	0.425 (0.645)
2.mere_decision_marriage	-0.142 (0.222)	-0.436 (0.309)	0.0863 (0.345)
3.mere_decision_marriage	0.0761 (0.238)	-0.220 (0.348)	0.339 (0.354)
4.mere_decision_marriage	0.465 (0.388)	0.437 (0.535)	0.311 (0.697)
2.mere_decision_employment	-0.245 (0.180)	-0.117 (0.261)	-0.392 (0.268)
3.mere_decision_employment	-0.316** (0.158)	-0.524** (0.223)	-0.153 (0.243)
4.mere_decision_employment	-0.389 (0.673)	-0.281 (0.918)	-0.379 (0.922)
rang_enf	-0.0184 (0.0271)	0.0121 (0.0387)	-0.0558 (0.0384)
2.mere_occup	-0.349 (0.443)	0.530 (1.210)	-0.536 (0.502)
3.mere_occup	0.335** (0.163)	0.466* (0.241)	0.214 (0.236)

diffage_parents	-0.00730 (0.00687)	0.00150 (0.00955)	-0.0158 (0.0105)
Constant	-6.417*** (0.810)	-8.045*** (1.185)	-4.307*** (1.165)
Observations	1,487	752	735

Tableau 8 : Education des parents en variable continue

	(1)	(2)	(3)
	Ind3	Ind4	Ind5
VARIABLES	Ensemble	Filles	Garçons
mere_educ	0.101 (0.0905)	0.169 (0.133)	0.0298 (0.128)
mere_mp	0.466* (0.238)	0.463* (0.250)	-0.306 (0.278)
mere_educ2	-0.00938 (0.00876)	-0.00962 (0.0135)	-0.00937 (0.0118)
male	0.732*** (0.187)		
male_mere_mp	-0.696** (0.350)		
urban	0.879*** (0.235)	0.996*** (0.321)	0.949** (0.377)
age	2.212*** (0.223)	2.613*** (0.318)	1.840*** (0.336)
agesq	-0.111*** (0.0106)	-0.132*** (0.0151)	-0.0917*** (0.0159)
ln_weekly_con_cap	0.666*** (0.179)	0.695*** (0.260)	0.616** (0.250)
wealth	-0.825 (0.587)	-0.256 (0.908)	-0.830 (0.786)
revenu_richesses	0.264* (0.135)	0.105 (0.208)	0.290 (0.181)
2.mere_decision_age	0.470 (0.387)	0.923* (0.529)	0.0652 (0.630)
3.mere_decision_age	-0.142 (0.437)	0.724 (0.623)	-0.994 (0.674)
4.mere_decision_age	-0.590 (0.540)	-0.966 (0.696)	0.620 (1.285)
2.mere_decision_marriage	-0.165 (0.397)	-0.700 (0.547)	0.288 (0.636)
3.mere_decision_marriage	0.296 (0.441)	-0.348 (0.630)	0.899 (0.683)
4.mere_decision_marriage	0.959 (0.679)	0.748 (0.922)	0.565 (1.335)
2.mere_decision_employment	-0.467 (0.339)	-0.146 (0.479)	-0.717 (0.516)
3.mere_decision_employment	-0.571* (0.299)	-0.903** (0.408)	-0.248 (0.472)
4.mere_decision_employment	-0.703 (1.144)	-0.453 (1.525)	-0.847 (1.531)
rang_enf	-0.00888	0.0392	-0.0765

	(0.0502)	(0.0709)	(0.0707)
2.mere_occup	-0.618	0.992	-1.000
	(0.770)	(2.129)	(0.877)
3.mere_occup	0.558*	0.779*	0.277
	(0.289)	(0.415)	(0.429)
pere_educ	0.195***	0.105	0.333***
	(0.0715)	(0.0956)	(0.118)
pere_educ2	-0.0167**	-0.0107	-0.0275***
	(0.00670)	(0.00924)	(0.0106)
diffage_parents	-0.00956	0.00345	-0.0248
	(0.0126)	(0.0171)	(0.0193)
Constant	-12.21***	-14.26***	-9.188***
	(1.511)	(2.179)	(2.184)
Observations	1,485	752	733

Tableau 9 : Frères et sœurs

	(1)	(2)	(3)
	Ind3	Ind4	Ind5
VARIABLES	currently_school	currently_school	currently_school
mere_educ	5.99e-05	0.0230	-0.0914
	(0.101)	(0.153)	(0.144)
mere_mp	0.507*	0.515*	-0.426
	(0.264)	(0.278)	(0.319)
mere_educ2	0.000389	0.00796	-0.00180
	(0.0102)	(0.0163)	(0.0134)
male	0.732***		
	(0.207)		
male_mere_mp	-0.770**		
	(0.391)		
urban	0.804***	1.178***	0.628
	(0.261)	(0.360)	(0.430)
age	2.083***	2.439***	1.689***
	(0.247)	(0.351)	(0.379)
agesq	-0.106***	-0.126***	-0.0843***
	(0.0117)	(0.0167)	(0.0180)
ln_weekly_con_cap	0.496**	0.566*	0.413
	(0.204)	(0.291)	(0.306)
wealth	-0.502	-0.553	-0.222
	(0.664)	(1.004)	(0.942)
revenu_richesses	0.215	0.194	0.197
	(0.153)	(0.231)	(0.217)
2.mere_decision_age	0.213	0.649	-0.672
	(0.454)	(0.582)	(0.843)
3.mere_decision_age	-0.515	0.479	-2.085**
	(0.511)	(0.673)	(0.880)
4.mere_decision_age	-0.384	-0.801	0.285
	(0.629)	(0.815)	(1.247)
2.mere_decision_marriage	0.0643	-0.283	0.811
	(0.467)	(0.625)	(0.826)
3.mere_decision_marriage	0.777	0.0433	2.039**
	(0.524)	(0.700)	(0.878)

4.mere_decision_marriage	1.072	1.090	0.856
	(0.774)	(1.124)	(1.301)
2.mere_decision_employment	-0.402	-0.157	-0.668
	(0.403)	(0.614)	(0.572)
3.mere_decision_employment	-0.691*	-1.236**	-0.156
	(0.363)	(0.551)	(0.517)
4.mere_decision_employment	-0.874	-0.628	-1.041
	(1.170)	(1.577)	(1.522)
rang_enf	-0.0644	-0.0500	-0.110
	(0.0540)	(0.0767)	(0.0780)
2.mere_occup	-0.751	1.272	-1.603*
	(0.816)	(2.204)	(0.948)
3.mere_occup	0.563*	0.693	0.244
	(0.310)	(0.455)	(0.462)
pere_educ	0.169**	0.0583	0.386***
	(0.0800)	(0.108)	(0.136)
pere_educ2	-0.0148*	-0.00802	-0.0307**
	(0.00769)	(0.0107)	(0.0122)
diffage_parents	-0.00633	0.0145	-0.0300
	(0.0141)	(0.0189)	(0.0222)
Constant	-10.42***	-12.16***	-7.102***
	(1.703)	(2.477)	(2.504)
Observations	1,184	621	563

Tableau 10 : Enfants dont la mère n'a jamais été scolarisée

VARIABLES	(1) Ensemble	(2) Filles	(3) Garçons
mere_mp	0.467* (0.258)	0.409 (0.271)	-0.378 (0.322)
male	0.847*** (0.213)		
male_mere_mp	-0.749* (0.388)		
urban	0.778*** (0.260)	1.072*** (0.356)	0.576 (0.434)
age	2.166*** (0.252)	2.542*** (0.349)	1.801*** (0.400)
agesq	-0.110*** (0.0120)	-0.130*** (0.0167)	-0.0919*** (0.0189)
ln_weekly_con_cap	0.914*** (0.260)	0.619** (0.313)	1.543*** (0.474)
wealth	-1.556* (0.828)	0.146 (1.108)	-3.356** (1.419)
revenu_richesses	0.442** (0.190)	0.0187 (0.254)	0.887*** (0.329)
2.mere_decision_age	0.500 (0.439)	1.028* (0.598)	-0.177 (0.777)
3.mere_decision_age	-0.543 (0.482)	0.452 (0.670)	-2.001** (0.810)
4.mere_decision_age	-0.904 (0.591)	-1.165 (0.739)	0.0881 (1.394)

2.mere_decision_marriage	-0.290 (0.455)	-0.675 (0.620)	0.263 (0.796)
3.mere_decision_marriage	0.588 (0.491)	0.0243 (0.678)	1.635** (0.821)
4.mere_decision_marriage	1.278* (0.741)	1.031 (1.005)	0.954 (1.430)
2.mere_decision_employment	-0.490 (0.402)	-0.486 (0.565)	-0.371 (0.623)
3.mere_decision_employment	-0.520 (0.356)	-1.240** (0.489)	0.247 (0.565)
4.mere_decision_employment	-2.140 (1.520)		-1.030 (1.971)
rang_enf	0.00280 (0.0546)	0.0361 (0.0768)	-0.0462 (0.0791)
2.mere_occup	-0.921 (0.865)	1.273 (2.238)	-1.208 (1.033)
3.mere_occup	0.802** (0.329)	1.040** (0.462)	0.555 (0.501)
pere_educ	0.268*** (0.0869)	0.144 (0.110)	0.473*** (0.163)
pere_educ2	-0.0245*** (0.00858)	-0.0180* (0.0109)	-0.0352** (0.0157)
diffage_parents	-0.00955 (0.0138)	-0.00401 (0.0183)	-0.0181 (0.0221)
4o.mere_decision_employment		-	
Constant	-13.14*** (1.863)	-13.36*** (2.466)	-13.32*** (3.075)
Observations	1,042	541	500

Tableau 11 : Enfants dont la mère n'a pas choisi l'âge auquel elle s'est mariée

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Ensemble	Filles	Garçons
mere_mp	0.304 (0.264)	0.266 (0.273)	-0.203 (0.304)
mere_educ	0.0875 (0.113)	0.113 (0.159)	0.0817 (0.165)
mere_educ2	-0.00439 (0.0121)	-0.00261 (0.0172)	-0.00877 (0.0169)
male	0.611*** (0.214)		
male_mere_mp	-0.466 (0.389)		
urban	0.616** (0.270)	0.698* (0.358)	0.622 (0.435)
age	2.269*** (0.254)	2.603*** (0.352)	1.992*** (0.384)
agesq	-0.114*** (0.0121)	-0.131*** (0.0168)	-0.0990*** (0.0182)
ln_weekly_con_cap	0.836*** (0.257)	0.863** (0.340)	0.791** (0.397)

wealth	-0.982 (0.831)	-0.609 (1.133)	-0.992 (1.264)
revenu_richesses	0.317* (0.190)	0.204 (0.261)	0.344 (0.288)
rang_enf	-0.0385 (0.0554)	0.0113 (0.0773)	-0.0977 (0.0786)
2.mere_occup	-0.218 (0.976)		-0.891 (1.103)
3.mere_occup	0.692** (0.315)	0.996** (0.439)	0.271 (0.468)
pere_educ	0.196** (0.0837)	0.102 (0.110)	0.336** (0.138)
pere_educ2	-0.0157* (0.00831)	-0.00671 (0.0115)	-0.0283** (0.0129)
diffage_parents	-0.00452 (0.0141)	0.000266 (0.0192)	-0.0117 (0.0210)
2o.mere_occup		-	
Constant	-13.40*** (1.812)	-15.45*** (2.480)	-10.85*** (2.751)
Observations	1,070	542	527

Tableau 12 : Enfants dont la mère n'a pas choisi son époux

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Ensemble	Filles	Garçons
mere_mp	0.401 (0.262)	0.382 (0.270)	-0.296 (0.303)
mere_educ	0.136 (0.109)	0.186 (0.154)	0.0740 (0.161)
mere_educ2	-0.0133 (0.0110)	-0.0142 (0.0162)	-0.0118 (0.0155)
male	0.725*** (0.210)		
male_mere_mp	-0.653* (0.387)		
urban	0.783*** (0.277)	0.963*** (0.366)	0.687 (0.452)
age	2.144*** (0.250)	2.583*** (0.345)	1.729*** (0.382)
agesq	-0.108*** (0.0119)	-0.130*** (0.0165)	-0.0876*** (0.0180)
ln_weekly_con_cap	0.604** (0.239)	0.762** (0.319)	0.421 (0.367)
wealth	-0.172 (0.792)	-0.220 (1.093)	0.333 (1.194)
revenu_richesses	0.129 (0.181)	0.0982 (0.252)	0.0533 (0.270)
rang_enf	-0.0443 (0.0542)	0.0116 (0.0754)	-0.104 (0.0767)
2.mere_occup	-0.118 (0.936)		-0.602 (1.021)

3.mere_occup	0.561*	0.770*	0.291
	(0.304)	(0.434)	(0.441)
pere_educ	0.213**	0.0942	0.384***
	(0.0831)	(0.109)	(0.140)
pere_educ2	-0.0154*	-0.00472	-0.0296**
	(0.00812)	(0.0113)	(0.0130)
diffage_parents	-0.00483	-0.000121	-0.0126
	(0.0140)	(0.0191)	(0.0209)
2o.mere_occup		-	
Constant	-11.73***	-14.92***	-7.731***
	(1.735)	(2.395)	(2.647)
Observations	1,097	552	544

Tableau 13 : Enfants dont la mère ne décide pas par elle-même de se présenter sur le marché du travail

VARIABLES	(1)	(2)	(3)
	Ensemble	Filles	Garçons
mere_mp	0.441*	0.450*	-0.319
	(0.249)	(0.258)	(0.283)
mere_educ	0.153	0.314**	0.0137
	(0.0972)	(0.152)	(0.131)
mere_educ2	-0.0154	-0.0260*	-0.00775
	(0.00954)	(0.0158)	(0.0124)
male	0.743***		
	(0.193)		
male_mere_mp	-0.753**		
	(0.365)		
urban	0.888***	0.964***	0.918**
	(0.245)	(0.327)	(0.389)
age	2.091***	2.367***	1.811***
	(0.230)	(0.319)	(0.342)
agesq	-0.105***	-0.120***	-0.0897***
	(0.0109)	(0.0152)	(0.0163)
ln_weekly_con_cap	0.619***	0.692***	0.557**
	(0.189)	(0.265)	(0.271)
wealth	-0.514	-0.185	-0.628
	(0.608)	(0.907)	(0.839)
revenu_richesses	0.177	0.0776	0.224
	(0.140)	(0.209)	(0.193)
rang_enf	-0.0300	0.0221	-0.0868
	(0.0513)	(0.0718)	(0.0728)
2.mere_occup	-0.511	1.002	-0.844
	(0.774)	(1.929)	(0.884)
3.mere_occup	0.771**	0.965**	0.489
	(0.313)	(0.454)	(0.443)
pere_educ	0.173**	0.0901	0.295**
	(0.0739)	(0.0987)	(0.118)
pere_educ2	-0.0149**	-0.00791	-0.0252**
	(0.00698)	(0.00974)	(0.0107)
diffage_parents	-0.00740	-0.00291	-0.0149
	(0.0127)	(0.0172)	(0.0194)

Constant	-11.97*** (1.538)	-13.82*** (2.167)	-9.331*** (2.226)
Observations	1,242	627	615

Références

- Afridi, F. (2010). Women's empowerment and the goal of parity between the sexes in schooling in India. *Population Studies*, 64(2), 131-145.
- Asadullah, N. M., & Wahhaj, Z. (2017). Early marriage, social networks and the transmission of norms. *GDI Working Paper*.
- Black, S., & Devreux, P. J. (2011). Recent developments in intergenerational mobility. *Handbook of labor economics*, 4, 1487-1541.
- Caldwell, J. R. (1983). Causes of Marriage Change in South India. *Population Studies*, 37(3), 343-361.
- CERED; HCP. (2006). *Démographie Marocaine : Tendances Passées et Perspectives d'Avenir*.
- Chari, A. V., Heath, R., Maertens, A., & Fatima, F. (2017). The causal effect of maternal age at marriage on child wellbeing : evidence from India. *Journal of Development Economics*(127), 42-55.
- Chevalier, A. (2004). Parental Education and Child's Education : A natural experiment. *IZA Discussion Papers*, 1153.
- Currie, J., & Moretti, E. (2003). Mother's education and the intergenerational transmission of human capital : Evidence from college openings. *The Quarterly Journal of Economics*(118), 1495-1532.
- Field, E., & Ambrus, A. (2008). Early Marriage, Age of Menarche, and Female Schooling Attainment in Bangladesh. *Journal of Political Economy*, 116(5), 881-929.
- Filmer, D. (2000). The structure of social disparities in education : Gender and wealth. *The World Bank*.
- Glick, P., & Sahn, D. E. (2000). Schooling of girls and boys in a West African Country : The effects of parental education, income, and household structure. *Economics of Education Review*, 19(1), 63-87.
- Glick, P., Randrianarisoa, J.-C., & Sahn, D. E. (2011). Family backgrounds, school characteristics and children's cognitive achievement in Madagascar. *Education Economics*, 19(4), 363-396. doi:10.1080/09645292.2010.488476
- Goody, J. (1990). The Oriental, the Ancient and the Primitive: Systems of Marriage and the Family in the Pre-Industrial Societies of Eurasia.
- Lillar, L., & Willis, J. (1994). Intergenerational Educational Mobility : Effects of Family and State in Malaysia. *Journal of Human Resources*, 29(4), 1126-1166.

- Mourji, F., & Ezzrari, A. (2016). Analyse économique de la situation de la femme au Maroc. Dans S. Benchekroun, *L'héritage des femmes, réflexion pluri-disciplinaire sur l'héritage au Maroc* (pp. 153-168). Empreintes Edition.
- Mrabi, M. A. (2019, Février 6). Code de la famille: La réforme plombée par «des interprétations rétrogrades». *L'Economiste*. Récupéré sur <https://www.leconomiste.com/article/1040397-code-de-la-famille-la-reforme-plombee-par-des-interpretations-retrogrades>
- Ngenzebuke, R. L. (2016, Novembre). Female say on income and child outcomes, evidence from Nigeria. *Wider Working Paper, 2016*(134).
- OFPPA. (2017, 02 24). Les Mariages Forcés au Maroc. Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches.
- Oppenheimer, V. K. (1988). A theory of marriage timing. *American Journal of Sociology, 94*(3), pp. 563-591.
- Prettitore, P. S. (2015). Family Law Reform, Gender Equality, and Underage Marriage: A view from Morocco and Jordan. *The Review of Faith & International Affairs*(13:3), 32-40. doi:10.1080/15570274.2015.1075758
- Quisumbing, A. R., & Maluccio, J. A. (2003). Resources at Marriage and Intrahousehold Allocation : Evidence from Bangladesh, Ethiopia, Indonesia, and South Africa. *Oxford Bulletin of Economics and Statistics, 65*(3), 283-327.
- Rangel, M. (2006). Alimony rights and intrahousehold allocation of resources: Evidence from Brazil. *The Economic Journal, 116*(513), 627-658.
- Rosenzweig, M. R., & Wolpin, K. I. (1994). Are there increasing returns to the intergenerational production of human capital? Maternal schooling and child intellectual achievement. *The Journal of Human Resources*(29), 670-693.
- Sekhri, S., & Debnath, S. (2014). Intergenerational consequences of early age marriages of girls : effect on children's human capital. *The Journal of Development Studies*(50:12), 1670-1686. doi:10.1080/00220388.2014.936397
- Sivasankaran, A. (2014). Essays on Gender, Intra-Household Allocation, and Development. *Harvard University Dissertation*.
- Srinivas, M. (1984). Some reflections on dowry. *Oxford University Press*.
- UNFPA. (2016). *10 ans: Comment cet âge déterminant chez les filles conditionne notre avenir*. Etat de la population mondiale.
- UNFPA. (2018, juin). *Child marriage, UNFPA*. Récupéré sur UNFPA: <https://www.unfpa.org/child-marriage>
- Wahhaj, Z. (2015). A Theory of Child Marriage. *School of Economics Discussion Papers*(1520).
- Wodon, Q., Chata, M., Ada, N., Onagoruwa, A., Savadogo, A., Yedan, A., . . . Petroni, S. (2017). *Economic impacts of Child marriage : Global Synthesis Report*. The World Bank and International Center for Research on Women, Washington DC.

